

ÊTRE INTERNE AU LYCÉE RABELAIS

ÊTRE INTERNE AU LYCÉE RABELAIS



8 rue Rabelais BP 2255
22022 SAINT BRIEUC cedex 1
Tél. 02.96.68.32.70 - Fax. 02.96.62.12.32
[Mel : ce.0220056s@ac-rennes.fr](mailto:ce.0220056s@ac-rennes.fr)
[Mel vie scolaire : vie-scolaire.0220056s@ac-rennes.fr](mailto:vie-scolaire.0220056s@ac-rennes.fr)
[Tél vie scolaire : 02 96 68 32 89](tel:0296683289)
<http://www.lycee-rabelais-saint-brieuc.ac-rennes.fr>

8 rue Rabelais BP 2255
22022 SAINT BRIEUC cedex 1
Tél. 02.96.68.32.70 - Fax. 02.96.62.12.32
[Mel : ce.0220056s@ac-rennes.fr](mailto:ce.0220056s@ac-rennes.fr)
[Mel vie scolaire : vie-scolaire.0220056s@ac-rennes.fr](mailto:vie-scolaire.0220056s@ac-rennes.fr)
[Tél vie scolaire : 02 96 68 32 89](tel:0296683289)
<http://www.lycee-rabelais-saint-brieuc.ac-rennes.fr>

L'EQUIPE EDUCATIVE S'ENGAGE A FAVORISER LES INITIATIVES DES ELEVES CONTRIBUANT A AMELIORER LA VIE QUOTIDIENNE DES ELEVES A L'INTERNAT

Ainsi, nous proposons :

- Un pot d'accueil en début d'année pour souhaiter la bienvenue aux internes
- Une soirée sport ou jeux de société tous les premiers lundis ou mardis de chaque mois pour les lycéens
- Aux internes la possibilité le mercredi soir à partir de 20H et durant les temps de pause de regarder la télévision, de se rendre à la cafétéria (billard, baby-foot), de jouer à des jeux de société ou bien d'utiliser la salle musique pour les musiciens (piano numérique...)
- Des animations ponctuelles : bowling, soirée de Noël...
- Utilisation de la salle informatique pour les lycéens entre 20H et 21H30

HORAIRES

L'internat lycéens ouvre le lundi à 7H30 et ferme le vendredi à 8H00

7h15	Lever des élèves
7H15 - 8H00	Petit-déjeuner
8h00	Tous les élèves doivent avoir quitté leur chambre
8H15– 17h15	Les chambres ne sont pas accessibles (nettoyage et entretien)
17H00	Goûter
17H15	Pointage des lycéens 2nde
17H30-18H30	Etude surveillée pour les lycéens en classe de seconde en salle
18H30	Pointage des lycéens 1ère-Terminale dans leurs chambres
18h45-19H15	Dîner
19H45-20H45	Etude surveillée obligatoire pour les lycéens en classe de seconde en salle, pour les 1ères et terminales en chambre. Possibilité de sortie ponctuelle ou régulière une fois par semaine sur autorisation écrite.
20h45-21h15	<i>pause</i>
21H00	Fermeture des portes du lycée pour les lycéens qui sont autorisés par écrit à sortir ponctuellement ou régulièrement une fois par semaine
21h15	Retour des lycéens dans les dortoirs
22H15	Extinction des feux

TARIF INDICATIF 2022-2023 INTERNAT LYCEEN

1 495,65 € par an payable en 3 fois

CONDITIONS D'ADMISSION

Dossier de présélection à télécharger sur le site du lycée ou à retirer au secrétariat du collège ou du lycée (retour au secrétariat du lycée pour le 7 juin 2022).

L'EQUIPE EDUCATIVE S'ENGAGE A FAVORISER LES INITIATIVES DES ELEVES CONTRIBUANT A AMELIORER LA VIE QUOTIDIENNE DES ELEVES A L'INTERNAT

Ainsi, nous proposons :

- Un pot d'accueil en début d'année pour souhaiter la bienvenue aux internes
- Une soirée sport ou jeux de société tous les premiers lundis ou mardis de chaque mois pour les lycéens
- Aux internes la possibilité le mercredi soir à partir de 20H et durant les temps de pause de regarder la télévision, de se rendre à la cafétéria (billard, baby-foot), de jouer à des jeux de société ou bien d'utiliser la salle musique pour les musiciens (piano numérique...)
- Des animations ponctuelles : bowling, soirée de Noël...
- Utilisation de la salle informatique pour les lycéens entre 20H et 21H30

HORAIRES

L'internat lycéens ouvre le lundi à 7H30 et ferme le vendredi à 8H00

7h15	Lever des élèves
7H15 - 8H00	Petit-déjeuner
8h00	Tous les élèves doivent avoir quitté leur chambre
8H15– 17h15	Les chambres ne sont pas accessibles (nettoyage et entretien)
17H00	Goûter
17H15	Pointage des lycéens 2nde
17H30-18H30	Etude surveillée pour les lycéens en classe de seconde en salle
18H30	Pointage des lycéens 1ère-Terminale dans leurs chambres
18h45-19H15	Dîner
19H45-20H45	Etude surveillée obligatoire pour les lycéens en classe de seconde en salle, pour les 1ères et terminales en chambre. Possibilité de sortie ponctuelle ou régulière une fois par semaine sur autorisation écrite.
20h45-21h15	<i>pause</i>
21H00	Fermeture des portes du lycée pour les lycéens qui sont autorisés par écrit à sortir ponctuellement ou régulièrement une fois par semaine
21h15	Retour des lycéens dans les dortoirs
22H15	Extinction des feux

TARIF INDICATIF 2022-2023 INTERNAT LYCEEN

1 495,65 € par an payable en 3 fois

CONDITIONS D'ADMISSION

Dossier de présélection à télécharger sur le site du lycée ou à retirer au secrétariat du collège ou du lycée (retour au secrétariat du lycée pour le 7 juin 2022).